

SEANCE
Du 02 février 2022

DELIBERATION

2022/ 04 - COMMISSIONS COMMUNALES - COMPOSITION - MODIFICATION.

Par délibération n°2020/33 du 09 juillet 2020, le Conseil Communal a adopté la création et la composition de 10 commissions communales permanentes.

Madame Louise ROBIN ayant démissionné de ses fonctions de Conseillère Communale, a été remplacée par Madame Claire ZYTKA-TARANTO.

Il est proposé, dans ces conditions, de remplacer Madame Louise ROBIN par Madame Claire ZYTKA-TARANTO dans les commissions auxquelles participait Madame Louise ROBIN. La composition des autres commissions reste inchangée.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **ARRETER** comme suit la nouvelle composition des commissions communales permanentes suivantes :

Commission des Espaces publics

-Vice-président : Michel VANHEE

-Olivier CAREMELLE

-Jean-Christophe LIPOVAC

-Lucas WACRENIER

-Cécile MESANS

-Serge THERY

-Anne LEDUC

-Alain GRILLET

-Roger LAURENT

- Claire ZYTKA-TARANTO

-Nathalie LAPERE

-Maxime MOULIN

Commission du Développement économique, du Commerce, de l'Artisanat et de Lomme
Entreprendre

-Vice-présidente : Karima HARIZI

-Jean-Christophe LIPOVAC

-Muriel SERGHERAERT

-Bouchta DOUICHI

-Isabelle CAMBIER
-Aro RATSIMALARIVO
-Claudie LEFEBVRE
-Alain GRILLET
-Cécile MESANS

- Claire ZYTKA-TARANTO

-Jérôme FRANCCIN

-Maxime MOULIN

Commission de la Jeunesse, de l'Insertion, de la Citoyenneté, de la Maison du Citoyen et des
Solidarités

-Vice-président : Bouchta DOUICHI

-Muriel SERGHERAERT

-Lucas WACRENIER

-Romain FYVEY

-Marie-Pierre SEGOND

-Lucas LEROY

-Philippe LEMIERE

-Mauricette GOURDIN

-Delphine BLAS

- Claire ZYTKA-TARANTO

-Victoria GODEFROOD-BERRA

-Maxime MOULIN

ADOPTE A L'UNANIMITE,
Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme

